

EXEMPLES DE GESTES RÉPARATEURS

- A. J'écris une lettre.
- B. J'écris une carte postale qui décrit le conflit avec la solution trouvée et je l'illustre à l'endos.
- C. Je m'excuse devant mon groupe pour les dérangements que je provoque.
- D. Je fais des travaux communautaires (ramasser des papiers, passer le balai, laver des pupitres, des murs, etc).
- E. Je prépare une affiche, je la fais approuver, je l'explique à des élèves et je l'affiche. L'affiche peut contenir un slogan, des situations contrastantes (à faire et à éviter), des moyens pour éviter le comportement non désiré, etc.
- F. Je vais rencontrer l'enseignant du groupe que j'ai dérangé et je présente mes excuses.
- G. Je remets des bons d'échange (pour de l'aide, etc).
- H. Je joue à un jeu avec la personne avec qui j'ai un conflit et je nomme ensuite les comportements qui aident.
- I. Je rends un service en lien direct avec la personne concernée.
- J. Je remets un mot gentil, un dessin, une carte, une collation spéciale.
- K. Je fais une histoire avec les détails du conflit et j'invente un dénouement heureux.
- L. Je mets en image une allégorie en rapport avec le conflit vécu.



École Notre-Dame
D'un seul cœur

**Code de vie
2017-2018**

Nom de l'élève : _____

Groupe repère : _____

Nom du titulaire : _____

3^{ème} étape : du 24 février 2018 au 22 juin 2018

EN TOUT TEMPS ET EN TOUT LIEU,
EN GESTES COMME EN PAROLES,
JE RESPECTE TOUTES
LES PERSONNES DE L'ÉCOLE,
ADULTES ET ENFANTS.

Réparation / commentaires	Départ 100 pts points restants	Signature du parent et initiales du titulaire

Présenté au Conseil d'établissement le 13 juin 2017

Date	Nom de l'intervenant	No. de la règle enfreinte	Points perdus ou A*
* « A » signifie que l'élève a reçu un avertissement seulement. Aucun point n'est perdu.			

Bonjour à toi,

Tu sais sans doute que pour vivre ensemble dans une école et pouvoir y travailler, tu dois respecter certaines règles. Nous les avons rassemblées ici, dans ce petit carnet.

Si tu te conduis bien, tu pourras conserver tes points et participer à la récompense pour chacune des périodes prédéterminées.

Toutefois, s'il t'arrive de faire fausse route, tu perdras des points mais rappelle-toi que tu pourras aussi te reprendre en ayant une meilleure conduite.

Nous comptons sur ta collaboration pour faire de ton école un milieu où il est agréable de vivre.

Nous te faisons confiance.

L'équipe école

ORIENTATIONS

Date	Nom de l'intervenant	No. de la règle enfreinte	Points perdus ou A*
* « A » signifie que l'élève a reçu un avertissement seulement. Aucun point n'est perdu.			

1- Une action concertée et partagée de tous, basée sur des principes éducatifs (réflexion, intervention directe, conséquences en lien avec le geste, réparation, responsabilisation des élèves) est mise de l'avant.

2- La gestion des comportements des élèves est une responsabilité qui doit être partagée par tous les intervenants, élèves, parents, enseignants et personnel de l'école.

3- Une gestion différenciée du code de vie, c'est-à-dire adaptée aux besoins de la clientèle, est mise de l'avant.

Règles générales de l'école

1^{re} étape : du 31 août 2017 au 10 novembre 2017

1. **PONCTUALITÉ ET CIVISME**

- 1.1 J'arrive à l'école à l'heure. Si j'arrive en retard, je justifie mon retard à mon titulaire. Tout retard non justifié apparaîtra sur la carte d'absence.
- 1.2 J'enlève ma casquette ou mon chapeau dès mon entrée à l'école.
- 1.3 Je n'interromps pas la conversation entre deux personnes.
- 1.4 Je vouvoie tous les adultes de l'école.
- 1.5 Je respecte l'horaire des aires de jeux.
- 1.6 J'utilise la porte qui m'est assignée à chaque entrée.

2. **SANTÉ ET SÉCURITÉ**

- 2.1 Je circule sur le terrain de l'école sans traverser les zones dangereuses, telles le débarcadère d'autobus et le stationnement qui est réservé aux véhicules du personnel, des parents ou des visiteurs.
- 2.2 Je m'éloigne des supports à bicyclettes.
- 2.3 Gomme, bonbons, chocolat et croustilles sont interdits à l'école sauf lors d'activités spéciales.
- 2.4 Je dois obtenir une permission écrite pour sortir de l'école durant les heures de cours et pendant la période du dîner.

Réparation / commentaires	Départ 100 pts points restants	Signature du parent et initiales du titulaire

FONCTIONNEMENT

L'année scolaire se divise en trois périodes. Au début de chacune d'elles, tu as 100 points.

Pour chaque manquement aux règles de vie, tu perdras des points selon la gravité de l'acte posé et l'importance de la règle. Tu peux perdre 3 ou 5 points. Tu devras aussi assumer les conséquences de tes gestes.: Vois les conséquences à la page 11 et à la page 13.

Si tu as conservé 86 points pour la période prédéterminée, tu pourras participer à l'activité récompense.

Si tu te rends à 75 points, tu devras rencontrer la direction pour planifier les moyens à mettre en place pour t'aider à faire de meilleurs choix.

ATTENTION !

- ◆ Si tu oublies de faire signer un manquement, tu perds 3 points.
- ◆ Si tu perds ton code de vie, tu perds 10 points et tu devras déboursier 2 \$ pour en recevoir un autre.

MANQUEMENTS MAJEURS CONSÉQUENCES

Je respecte les règles du code de vie en tout temps et en tout lieu, sinon j'accepte la ou les conséquences suivantes. Celles-ci s'appliquent pour la durée de chacune des périodes prédéterminées.

SI JE COMMETS UN MANQUEMENT MAJEUR, j'ai une retenue à la date prévue, de 15 h 30 à 16 h 15,
ET...

- ◆ aux 1^{er} et 2^e manquements majeurs, je fais une réflexion écrite à la maison, signée par mes parents, à retourner dès le lendemain ET je conviens avec mon titulaire d'un geste réparateur;
- ◆ au 3^e manquement majeur au cours de la même étape, mes parents reçoivent un avis indiquant que je suis suspendu(e) à l'interne pour un temps déterminé, avec des travaux à réaliser;
- ◆ au 4^e manquement majeur, je suis convoqué(e) à une rencontre avec la direction de l'école.

Tu disposes d'une semaine pour effectuer ton geste réparateur, sinon tu perds 3 points additionnels.

Tu dois rapporter ton code de vie signé par un parent, dès le lendemain du signalement, sinon tu perds **3 points additionnels**.

LA DIRECTION DE L'ÉCOLE SE RÉSERVE LE PRIVILÈGE DE MODIFIER LA CONSÉQUENCE SELON LA GRAVITÉ OU L'INTENSITÉ DE L'ACTE POSÉ.

Manquements majeurs entraînant une perte de 5 points

RÈGLES ENTRAÎNANT UNE CONSÉQUENCE IMMÉDIATE OU UNE SUSPENSION

VIOLENCE VERBALE OU PHYSIQUE ENVERS UN ADULTE OU UN ENFANT

- A. Je ne frappe pas.
- B. Je ne pose aucun geste ou dis de paroles pouvant blesser quelqu'un.

RESPECT

- C. J'utilise une attitude et un langage respectueux envers tous, adultes et enfants.

MENACES OU INTIMIDATION

- D. J'évite toute situation d'abus de pouvoir (menaces, agressions répétées, commentaires déplacés,...) envers tous, adultes et enfants.

VOL ET VANDALISME

- E. Je ne vole aucun bien et je ne pose aucune action pouvant détruire ou abîmer la propriété d'autrui (bicyclettes, dessins dans le corridor, ...)

AUTRES

**F. TOUT AUTRE COMPORTEMENT JUGÉ INADÉQUAT
PAR L'UN DES INTERVENANTS DE L'ÉCOLE.**

Manquements mineurs entraînant une perte de 3 points

TENUE VESTIMENTAIRE

1. Je me présente à l'école dans une tenue convenable. Mes vêtements sont décents (aucun sous-vêtement apparent) et n'affichent pas d'idées sexistes, racistes, violentes ou dégradantes. Par exemple, je ne porte ni bustier, ni mini-jupes, ni camisoles trop échancrées ou à bretelles filiformes.
2. Les sandales de plage («gougounes») sont interdites à l'école.
3. Je porte toujours des chaussures dans l'école : elles sont propres et attachées.
4. Les bottes sont requises lorsque la température et l'état de la cour l'exigent.

ENVIRONNEMENT

5. Je jette mes déchets dans la poubelle, à l'intérieur comme à l'extérieur.
6. Je m'abstiens de cracher ou de salir mon environnement.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

7. Je demeure à l'intérieur des limites de la cour pendant les heures de classe.
8. J'évite les jeux dangereux. Je respecte les règles d'utilisation des jeux en place.
9. J'évite de lancer des objets.

Manquements mineurs entraînant une perte de 3 points

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

10. J'entre et je sors aux endroits désignés.
11. Je dois avoir une permission du surveillant pour entrer.
12. Au son de la cloche, je cesse toute activité immédiatement. Je prends mon rang et, au signal de l'adulte sans tarder, j'entre calmement et je me rends silencieusement dans ma classe.
13. Je circule silencieusement et calmement dans l'école, sans courir et sans bousculer.
14. Je sors calmement et sans perdre de temps.

AUTRES

**15. TOUT AUTRE COMPORTEMENT JUGÉ INADÉQUAT
PAR L'UN DES INTERVENANTS DE L'ÉCOLE.**

MANQUEMENTS MINEURS CONSÉQUENCES

Si je commets un manquement mineur, je perds 3 points au code de vie et on pourrait me demander de poser un geste réparateur.

Tu dois rapporter ton code de vie signé par un parent, dès le lendemain du signalement, sinon tu perds *3 points additionnels*.

Nous comptons sur ta collaboration pour faire de ton école un milieu où il est agréable de vivre.

Nous te faisons confiance !